



LA LETTRE NENEENNE

N°16 – DECEMBRE 2025



MOT DU MAIRE

Chères Nénéennes, chers Nénéens,

Ce mandat 2020-2026 touche à sa fin. J'ai eu un réel plaisir d'avoir pu mener à bien nos projets avec une équipe aussi soudée et dynamique ! Ce genre de collaboration est essentiel, surtout dans un cadre aussi exigeant que celui d'une municipalité. Il est souvent difficile de concilier les idées, les attentes et les réalités administratives, alors pouvoir avancer ensemble et voir les projets se concrétiser, c'est déjà une grande réussite.

Je suis fier d'avoir pu travailler agréablement avec l'ensemble des conseillers municipaux et les employés administratifs et techniques, que je remercie vivement pour leur engagement tout au long de cette mandature. Grâce à une collaboration constructive et à l'implication de chacun, le bilan de ces six années est très satisfaisant.

Le dernier grand projet, celui de l'aménagement de la mairie, vient de débuter et devrait se terminer en 2026. Nous espérons que ce nouvel espace public répondra pleinement aux attentes des citoyens et qu'il contribuera à améliorer encore la qualité des services rendus.

Tous les projets menés au cours de cette mandature ont été financés soit par des subventions, soit grâce à l'enveloppe budgétaire de la commune. La santé financière de notre collectivité est solide, et nous avons toujours veillé à ce que l'argent public soit utilisé de manière responsable, au service exclusif du bien-être des Nénéens.



Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2026

Ludovic BIRE



TRAVAUX 2025

Aménagement de la mairie :

Les travaux ont commencé début octobre pour une durée d'environ 10 mois. Suite à l'appel d'offres réalisé, le conseil municipal a délibéré pour attribuer le marché aux prestataires suivants (8 lots) :

- Lot 1 : gros œuvre et couverture - Entreprise FRAFIL CONSTRUCTION SARL de Châtillon sur Thouet
- Lot 2 : menuiserie acier et serrurerie – Entreprise CSM 79 SARL de Mazières en Gâtine
- Lot 3 : menuiserie extérieure et intérieure bois – Entreprise GIRARD SARL du Tallud
- Lot 4 : cloison sèche, plafond et isolation – Entreprise VERGNAUD SARL de Saint-Aubin le Cloud
- Lot 5 : chape, sols, scellés, faïence – Entreprise MOTARD SARL de Verruyes
- Lot 6 : sols souples, peinture – Entreprise PIERRE GIRARD SAS de Coulombiers
- Lot 7 : plomberie, sanitaire chauffage, ventilation –Entreprise GA.TEC' GUYONNAUD SARL de Parthenay
- Lot 8 : électricité - Entreprise GA.TEC' GUYONNAUD SARL de Parthenay



Le montant total des travaux s'élèverait à 394 615,31 € HT soit 473 538,37 € TTC. Ces travaux vont être financés avec des subventions de l'Etat, du SIEDS, de la Poste pour un montant total de 257 064 € et par la commune.



Le suivi du chantier est encadré par le cabinet d'architectes Beaudouin—Engel - Bellisai de Niort.

Compte-tenu des travaux d'aménagement, un nouvel accueil pour l'agence postale et communale a été déplacé dans la salle attenante 7 route des taillées depuis le mois d'août, l'accès se situe par la cour à l'arrière de la mairie.



Travaux local technique :



Le nouvel espace de 2 353 m² est en cours d'aménagement. Les bâtiments existants ont été réhabilités afin que le matériel communal soit à l'abri et que les employés techniques travaillent dans les meilleures conditions possibles.



Remplacement des lanternes :

25 lanternes SHP ont été remplacées en avril par SEOLIS par des LEDS avec mise à niveau sécuritaire pour un montant de 24 000 € TTC.

Installation d'une borne de recharge électrique :

La borne est maintenant mise en service pour le public sur la place de la mairie et a été financé entièrement par le SIEDS.



Achat d'un petit tracteur tondeuse autoporté :

Pour l'entretien du cimetière, ce matériel a été acheté pour un montant de 3 149 € TTC et une subvention de 2 519 € a été accordée par le Fonds National de Prévention de la CNRACL.



Cimetière :

La municipalité ayant décidé d'enherber toutes les allées, l'entretien du cimetière est désormais réalisé par les employés techniques avec une tondeuse adaptée. Cependant, le nettoyage des pierres tombales est à la charge des familles. Aussi, le règlement du cimetière a été mis à jour, il va être affiché au cimetière prochainement.

Sécurisation de la voirie :

Suite à un contrôle de vitesse routier, un projet de sécurisation du bourg et du village de Danzay est en cours d'élaboration, deux plateaux ralentisseurs de vitesse permettront de modérer le passage des véhicules.

ACTUALITES DIVERSES

Élections municipales :

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026, à la Salle des Arts.

Maison Départementale des Solidarités de Gâtine : L'antenne Médico-Social de Gâtine est devenue Maison Départementale des Solidarités de Gâtine depuis le 1^{er} mars dernier. Si vous souhaitez être accompagné par une assistante sociale, vous pouvez prendre contact à l'antenne de Mazières en Gâtine au **05 49 63 31 03**.

Don du sang :

- mardi 6 janvier 2026 à Verruyes (salle du prieuré),
- mercredi 25 mars 2026 à Vouhé,
- mercredi 20 mai 2026 à Verruyes (Salle du prieuré)
- mercredi 5 août 2026 à Beaulieu sous Parthenay et le mercredi 4 novembre à Verruyes (salle de prieuré)



Contact de l'amicale : adondesang.vystcl@gmail.com

N'hésitez plus, rejoignez nous, DONNER VOTRE SANG !
Site internet : www.dondesang.efs.sante.fr



Vigilance en fin d'année sur de faux agents vendeurs de calendrier :

Les arnaques sont nombreuses pour vendre des calendriers à domicile, aux personnes âgées, vulnérables par des pompiers, éboueurs, facteurs. Soyez très prudent face à ces faux vendeurs qui se réclament d'organismes, d'associations caritatives, mairie ou communauté d'agglomération et qui vendent des calendriers qui n'ont aucun lien avec ceux-ci, voici quelques règles simples : ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile ; demander au vendeur sa carte professionnelle ; vérifier le logo officiel de l'organisme qui figure sur le calendrier et signaler tout comportement suspect ou insistant en composant le 17.

VIE LOCALE

Vœux du maire :

Nous invitons tous les nénéens, nouveaux habitants, associations et entreprises de la commune à partager la galette des rois le vendredi 9 janvier 2026 à 20h30, à la Salle Les Arts.

Ciné de plein air :

Une seconde séance de cinéma en plein air a été organisée par la municipalité le vendredi 26 juillet 2025 sur le stade.

Le film proposé était « CHASSE GARDÉE ».

La projection du film s'est suivie par un pot de convivialité offert par la commune.



Repas des ainés :

Le samedi 7 février 2026 à la Salle Les Arts à 12 h, les ainés de plus de 65 ans vont être conviés à l'annuel repas des ainés.

Ciné-Goûter pour les enfants :

La commune va renouveler sa séance de cinéma gratuite suivie d'un goûter pour les enfants scolarisés dans les deux écoles primaires (privée et publique) ainsi que tous les enfants domiciliés à Saint-Georges de Noisné le samedi 10 janvier 2026 après-midi à partir de 14 h 30 à la Salle Les Arts.



L'association A'CAPELLA s'est proposée pour la gestion du visionnage du film « YAKARI ».

TARIFS DES SALLES 2026

TARIFS SALLE DES ARTS A COMPTER DU 01/01/2026					
L'ENSEMBLE (petite salle + salle de spectacle)					
Durée	24H 00 (hors week-end)	48H 00		72H00	
	Habitants et Associations de la Commune	Hors Commune	Habitants et Associations de la Commune	Hors Commune	Habitants et Associations de la Commune
REPAS	150,00 €	200,00 €	200,00 €	250,00 €	250,00 €
Représentation, Théâtre, Cabaret, Concours de carte, Loto, Enregistrement music et autres	/	/	150,00 €	250,00 €	200,00 €
Écoles communales (privée et publique)	GRATUIT				
Cinéma :	50,00 €				
Résidence d'Artistes (associations communales) :	15,00 € par jour				
Répétition (hors associations communales)	25,00 € chacune				
Ménage :	200,00 €				
Réunion :	70,00 €				

PETITE SALLE					
Durée	24H 00 (hors week-end)	48H 00		72H00	
	Habitants et Associations de la Commune	Hors Commune	Habitants et Associations de la Commune	Hors Commune	Habitants et Associations de la Commune
Repas	100,00 €	150,00 €	140,00 €	210,00 €	180,00 €
Écoles communales (privée et publique)	Gratuit				
Réunion (sans repas) :	100,00 €				
Pot de l'Amitié :	50,00 €				
Ménage :	120,00 €				

TARIFS SALLE 7 ROUTE DES TAILLÉES A COMPTER DU 01/01/2026					
L'ENSEMBLE					
Durée	24H00		48H00		72H00
	HORS WEEK-END				
Repas	Habitants et Associations Commune	Hors Commune	Habitants et Associations Commune	Hors Commune	Habitants et Associations Commune
	80 €	120 €	110 €	170 €	150 €
Ecole :	GRATUIT				
Réunion de Travail Hors commune (sans repas)	80 €				
Pot de l'Amitié Hors commune	50 €				
École communale (privée et publique)	GRATUIT				
Ménage :	120 €				

ASSOCIATIONS



La Légion Saint-Georges : Cabaret 2026



- vendredi 20 février
- samedi 21 février
- dimanche 22 février
- vendredi 27 février
- samedi 28 février

Réservations au **06 47 41 06 85**

ACCA :

- Vendredi 13 février : concours de palet au boulodrome de Saint-Pardoux à partir de 19 h.
- Samedi 4 avril : concours de pêche, repas champêtre et rando quad.

Contact : Pascal ROBIN : **06 17 10 11 17**
Pascal PINEAU : **07 86 34 88 95**



L'association « La fraternelle » :

Assemblée générale et la galette des rois se tiendra le jeudi 15 janvier 2026 à 14 h à la Salle Les Arts. Les rassemblements se font tous les 2^{ème} jeudi du mois à partir de 14 h et des sorties seront programmées en 2026.

Contact : **05 49 95 42 14**

École du Chambon :

Les portes ouvertes seront la semaine du samedi 14 au samedi 21 mars, mais la visite de l'école peut se faire tout au long de l'année en prenant rendez-vous.

La Fête de l'école aura lieu le dimanche 28 juin matin (spectacle suivi d'un repas).

Contact : **05 49 95 46 15**

Contacts et horaires

Mairie : 7, route des Taillés - 79400 Saint-Georges-de-Noisné
Tél. : **05 49 95 42 19** - Email : stgeorges@ccsudgatine.fr - Site internet : www.stgeorges79.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Agence postale communale :

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Saint-Georges Animation :

Assemblée générale le samedi 17 janvier 2026 à la Salle Les Arts
Fête au village – barbecue géant le dimanche 6 septembre 2026

Contact : saintgeorgesanimation@gmail.com



A'CAPELLA :

- Samedi 14 mars – Saint Patrick avec le groupe KANAM à la Cabane de Vouhé.
- Samedi 2 mai avec Tristan HAUk et KUBE (Salle Les Art).
- Samedi 13 juin, festival la cabane sort le son (Salle Les Arts).

Contact : **06 25 71 26 63**



Transhumance « mouton-village » :

La transhumance se déroulera les samedi 28 et dimanche 29 mars 2026.

Contact : **06 26 15 48 69**

École Saint-Martin :

- Portes ouvertes : samedi 21 mars de 9 h 30 à 12 h

Contact OGEC : **06 04 47 13 16**

- Course du barrage : dimanche 26 avril.
- Fête de fin d'année le dimanche 28 juin.

Contact APEL : **06 48 25 56 01**

La lettre nénéenne

Directeur de publication :
Ludovic BIRe
Comité de rédaction et de conception :
Commission communication
Impression : TTI Services
Tirage : 350 exemplaires
Distribution : toutes boîtes aux lettres.